

3 Informations de rentrée

Équipe pédagogique : 11 classes Effectifs à la rentrée de septembre : 252 élèves

PS : Petite Section – MS : Moyenne Section – GS : Grande Section CP : Cours préparatoire – CE1 : Cours élémentaire 1^{ère} année
- CE2 : Cours élémentaire 2^{ème} année - CM1 : cours moyen 1^{ère} année – CM2 : cours moyen 2^{ème} année

- PS-MS 1 : 24 élèves (17PS 7MS): classe de Mme DUBAT
- PS-MS 2 : 23 élèves (16PS 7MS): classe de Mme MUSTER
- MSGS1 : 23 élèves (11MS 12GS) : classe de Mme BREGAND et de Mme MONNIN
- MSGS2 : 22 élèves (11MS 11GS) classe de Mme. DEBREUX
- GSCP : 23 élèves (14GS 9CP) classe de Mme. WEBER
- CP : 23 élèves : classe de Mme. GUINCHARD et Mme MONNIN
- CE1 : 21 élèves : classe de Mme BRENOT
- CE1 CE2 : 23 élèves (6CE1 17CE2) : classe de M. SALVI
- CE2CM1 : 23 élèves (16CE2 7CM1) classe de Mme. COULOT
- CM1-CM2-A : 24 élèves (10CM1 14CM2) : classe de Mme. BRISCHOUX
- CM1-CM2-B : 23 élèves (7CM1 16CM2) : classe de Mme SALLÉ et de Mme. MONNIN

Des AESH interviendront dans différentes classes pour l'aide aux élèves à besoins particuliers.

Une enseignante spécialisée interviendra en co-éducateur dans 3 classes différentes auprès d'élèves ciblés (pôle inclusif)

Equipe pédagogique : 13 enseignants ; 5 AESH ; 5 ATSEMS

Les réunions de classe : Les réunions de classe se déroulent **sans enfants**. **La cour est interdite pendant le temps de réunion.**

Voici les dates de réunion en fonction de la classe de votre enfant :

- **Classes de PSMS 1 et PSMS 2 : mardi 16/09 à 18h** dans les salles de classe.
- **Classes de MSGS1 MSGS2 : jeudi 25/09 à 18h** dans les salles de classe.
- **Classes de CP et GSCP : lundi 22/09 à 18h** dans les salles de classes.
- **Classe de CE1 : mardi 23/09 à 18h** dans la salle de classe.
- **Classes de CE1CE2 et CE2CM1 : jeudi 18/09 à 18h** dans les salles de classe.
- **Classe de CM1-CM2A et CM1-CM2 B : mardi 23/09 à 18h** dans les salles de classe.

Accueil des élèves et circulation :

Une fiche concernant l'entrée et la sortie des élèves vous a été envoyée par mail et est consultable sur le site de l'école dans la partie « Rentrée scolaire ».

Le parking de l'école est interdit à la circulation et au stationnement des parents. Il est réservé au personnel de l'école et aux bus scolaires. L'accès est cependant toléré pour les personnes présentant un handicap ou les femmes enceintes en fin de grossesse.

Protocole sanitaire : enfant malade = pas d'école

Pensez à vérifier la température de votre enfant avant de le conduire à l'école (T <38°C). Pour le bien de tous, **les élèves malades ne peuvent être acceptés à l'école.** Merci de votre compréhension.

Elèves avec soucis de santé :

Si votre enfant a un traitement médical ou des particularités au niveau de la santé, merci de le préciser très rapidement à son enseignant(e) afin de mettre en place un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** ou de le renouveler le cas échéant (formulaire de renouvellement).

Plannings de maternelle :

Parents de maternelle et des élèves de CP de moins de 6 ans uniquement :

pensez à fournir dès lundi dans le cartable de votre enfant le planning de septembre afin que nous sachions à qui remettre votre enfant aux heures de sortie (bus ? Périscolaire ? ou parent venant le chercher à l'école ?). Sans planning, votre enfant restera à l'école et nous vous appellerons si nous ne vous voyons pas arriver. Vous pouvez télécharger les plannings sur le site de l'école.

Parents des élèves de petite section : l'instruction est obligatoire dès 3 ans mais un aménagement à l'obligation d'instruction peut être autorisé si vous en faites la demande à travers le **formulaire de « demande d'aménagement du temps scolaire »** qui vous a été fourni lors de la visite de l'école, fin juin. Pensez à transmettre ce document à l'enseignant de votre enfant si vous ne l'avez pas encore fait. Si vous n'avez pas eu ce document, merci de me le demander par mail.

Représentants de parents d'élèves au conseil d'école :

En tant que parent d'élève, vous pouvez représenter les parents de votre classe au conseil d'école (3 réunions par année, le soir après 18h30).

Les élections auront lieu le 10 octobre prochain. Si vous souhaitez vous porter candidat, surveillez bien vos mails ou le cahier de liaison de votre enfant : une information vous sera bientôt communiquée.

Agrément pour prendre en charge un groupe d'élèves lors d'activités sportives :

L'obtention de l'agrément consiste à assister à une réunion théorique et une session pratique (1/2 journée). Vous pourrez alors gérer un groupe d'élèves avec un autre adulte sous la tutelle de l'enseignant lors des sorties de ski, de vélo, de natation, de luge ou de randonnée. Il s'agit principalement de consignes de sécurité, il n'est pas nécessaire d'avoir un très bon niveau de pratique.

Pour devenir « parent agréé » ou pour renouveler votre agrément de l'année passée, surveillez vos messages (cahier de liaison, mail). Une information vous sera bientôt communiquée.

Association de parents d'élèves (APE)

L'association de Parents d'élèves regroupe des parents bénévoles qui organisent des actions en faveur de l'école afin de récolter des fonds pour les sorties scolaires ou l'achat de matériel pour les élèves de l'école. Rejoignez-les ! Informations : ape.jougne@gmail.com

Vérifiez tous les jours le cahier ou la pochette de liaison de votre enfant pour vérifier les documents importants à consulter.

Bonne rentrée à tous !

La Directrice, Mme Stéphanie Sallé, et l'équipe enseignante du Groupe Scolaire La Jougna.